

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 mars 2020

Etaient présents : GRASSA Martine, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Marie-Claire, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves.

Absents excusés : MONNIN Antoine, ROLET Joëlle, BERHAULT Jacques (procuration à GREUSARD Liliane)

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal.

1. Projet de la Fromagerie :

Suite au refus de CU concernant l'éventuel déménagement de la fromagerie sur un terrain appartenant à la commune Mme la Maire accompagnée du président de la fromagerie et de Laurent Marsoudet (adjoint) ont rencontré Mme Bonjour responsable DDT à Pontarlier. Le CU a été refusé car le projet se situe en dehors de la carte communale.

La commune ayant retourné l'arrêté de refus de CU non signé à la Préfecture, le directeur de la DDT devrait logiquement nous rencontrer.

Nos députés Mme Genevard et Mr Longeot ont été également interpellés au sujet de ce refus et de ses conséquences et ont tous deux pris attache pour plaider la cause du dossier auprès de la direction de la DDT.

Pour l'heure, peu d'espoir est donné. La volonté des instances du monde agricole de ne pas urbaniser des terres agricoles se retourne quelque peu contre le projet. L'affaire est malgré tout toujours en cours d'étude auprès de la DDT.

2. Devis de l'entreprise Goguely

Suite à la demande de Mr Perreau concernant son raccordement au réseau d'eau et le déplacement de son compteur en limite de propriété, Mr Jean-Louis Godard a été chargé de faire actualiser le devis de l'entreprise Goguely datant de 2018. La commune assurera le règlement à l'entreprise et refacturera à l'abonné sa part.

Accord à l'unanimité.

3. Remboursement de location des compteurs d'eau suite à incendie

Suite à des réclamations auprès de la trésorerie de Levier, le conseil municipal accepte de rembourser, aux habitants dont l'habitation a brûlé, le prix de la location du compteur d'eau à partir de l'année suivant celle au cours de laquelle a eu lieu le sinistre.

Accord à l'unanimité.

4. SYDED : Proposition achats groupés en électricité et gaz naturel

Mme la Maire favorable à ce projet, donne lecture du courrier du Syded qui propose l'adhésion à un groupement d'achats en électricité et gaz naturel (sauf butane et propane), cette adhésion dont l'objectif est une économie financière, permet également de se décharger des démarches de marché publique sur le syded et d'accéder à la fourniture d'énergies renouvelables. La commune n'est concernée que par le volet « électricité », le syded assure qu'il n'y a pas de risque de rupture d'approvisionnement.

Accord à la majorité (6 POUR, 3 ABSTENTIONS)

POINT A VOIR

- **Consommation d'eau** : Après analyse il s'avère que la rentabilité de notre réseau d'eau n'est pas satisfaisante en 2019 sur notre commune et s'est dégradée depuis 2018 (rentabilité de 74.9% en 2018 contre 58.7% en 2019). Des vérifications sont à faire avec le syndicat des eaux de Dommartin. A rappeler que les consignes seraient d'atteindre un ratio de 80% à 85% de rentabilité.

- **Information sur placement** : Pour rappel, les informations reçues précédemment étaient que tous les fonds des communes sont placés à la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Après nouvelle interrogation de Mme la Maire auprès des services de la DGFIP et de la trésorerie une dérogation est possible s'agissant des fonds reçus d'une compagnie d'assurance. Pour ce faire, la commune doit passer par une procédure de marché public pour choisir un prestataire de services.

- **Information coronavirus** : Du savon, des lingettes désinfectantes et essuie-tout ont été achetés pour l'école, il y a pénurie de gel hydroalcoolique.

COMPTE-RENDU

- **Réunion PLUI** : Mme la Maire a rencontré le 28/02/2020 Noémie Blanco et Zoé Rémy de Jura Soliha, Coline Maigrot et Gaëlle Dumenil du cabinet Au-delà du fleuve en vue de la préparation du PLUI, diverses informations ont été recueillies dans plusieurs grands domaines :

- l'environnement naturel et paysage,
- l'eau et l'assainissement,
- les équipements,
- la qualité de vie,
- l'animation,
- la démographie,
- les logements,
- l'économie.

COURRIERS DIVERS

Ligue contre le cancer : remerciement pour les dons et l'association informe qu'elle recherche des bénévoles pour l'équipe de délégués.

Demande d'un notaire au sujet de parcelle de bois : prévoir au budget des fonds en investissement en cas d'achat de terrain s'il y a un intérêt pour la commune.

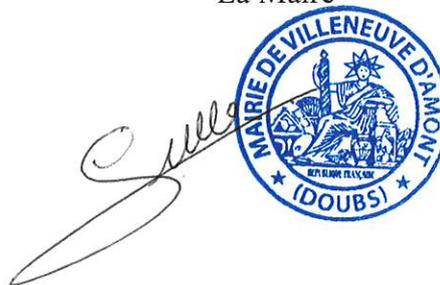
QUESTIONS DIVERSES

Vitrification salle des fêtes : la première salle a été faite, il faudra prévoir les travaux cet été pour l'autre salle.

Luminaire : celui situé au 15 rue de la Vierge a été réparé et couvert par la garantie.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 12/03/2020

La Maire



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT' around the top edge and '(DOUBS)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sunburst above. The signature is written in a cursive style, starting with a large 'S'.